

PLAN DE COMPOSITION

ECHELLE: 1/250

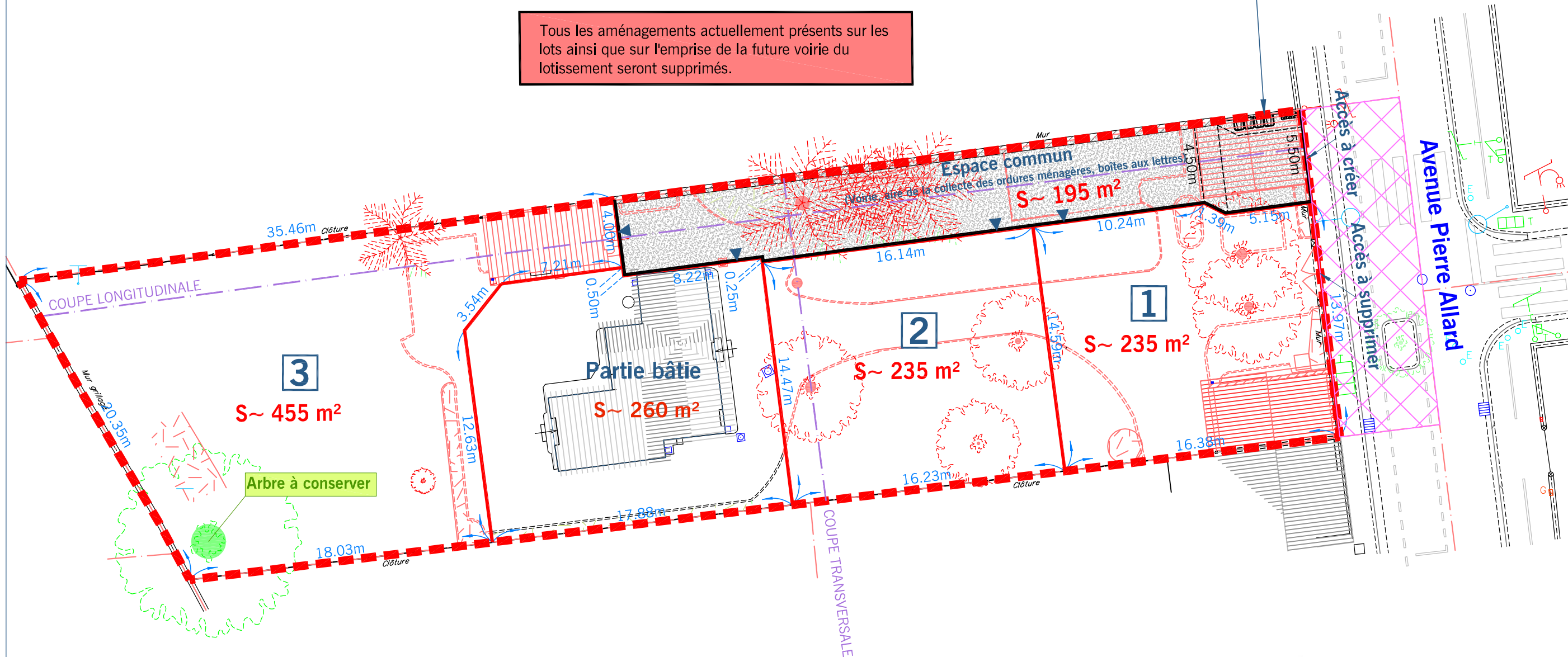
La collecte des ordures ménagères se fera dans des bacs individuels sur l'Avenue Pierre Allard.

Les différents murs et clôtures sur le périmètre du lotissement seront conservés.

Obligation pour les acquéreurs des lots de garer leurs véhicules à l'intérieur de leur cour, stationnement des véhicules interdit sur la voie commune

Tous les aménagements actuellement présents sur les lots ainsi que sur l'emprise de la future voirie du lotissement seront supprimés.

Emplacement Aire de collecte des ordures ménagères, 4 Boîtes aux lettres



PA 069 029 18 00002

SECTION F N° 50 / C= 11A 99CA
SECTION F N° 1207 / C= 03A 02CA

Pièces complémentaires

Le 26/02/2019

PA4

Les surfaces et les cotes périmétriques des lots seront définitives après le bornage amiable contradictoire.

PLU
Zone UD3

▼ Accès à créer

S~ 115 m²

Partie à régulariser avec Grand Lyon

PERIMETRE DU LOTISSEMENT

LEGENDE	
	Application graphique du plan cadastral - Limite non garantie
	Limites nouvelles
	Mur
	Clôture légère
	Talus
	Bas talus

DOSSIER DRESSÉ PAR
ALTEA EXPERTS

- Réf n°2018 0891
- Délimitation contradictoire non réalisée.
- Alignement sur la voirie communale non demandé.
- Les réseaux enterrés n'étant pas visibles, les servitudes de tréfonds ne sont pas mentionnées.
- Nivellement: NGF-IGN69. Coordonnées: RGF93-CC46.



Signature
NOOVEL-R
48-50 Cours Suchet
69002 LYON
SIRET 530 776 657 00013